



**snipat**  
Syndicat Indépendant  
des agents du ministère de l'Intérieur

## PENSION RETRAITE

# ISS : L'ÉTAT DANS LE BROUILLARD !

Les services de retraite de l'État (SRE) sont à la ramasse dans la prise en compte de nos indemnités. De plus en plus d'exemples montrent une **confusion totale** entre :

- **ISS PATS**, attribuée au personnels administratifs, techniques et spécialisés (PN/GN/SGAMI)
- **ISS PTS**, attribué aux agents de la police technique et scientifique



### RÉSULTATS CONCRETS ET INACCEPTABLES :

- L'ISS PTS est parfois notée « **Indemnité de technicité** » dans les pensions.
- Des agents bénéficiaires de l'ISS PATS se retrouvent avec une pension affichant... ISS PTS.
- Le calcul des années en police s'en trouve faussé avec **DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR LE MONTANT DES RETRAITES.**

### LE SRE : UN MONDE CLOS ET OPAQUE

- Impossible d'obtenir un véritable interlocuteur, tout passe par le numérique.
- Le suivi des dossiers est d'une lenteur insupportable : certains agents attendent plusieurs mois pour une réévaluation de leur situation, sous prétexte de « problème de configuration informatique »

**L'ÈRE DU NUMÉRIQUE DEVAIT ÊTRE UNE RÉVOLUTION... MAIS EN 2025, ON A TOUJOURS L'IMPRESSION D'ÊTRE MOINS BIEN GÉRÉ...**

**ET ON AIMERAIT NOUS FAIRE CROIRE QUE L'IA VA ÊTRE MIRACULEUSE ?! ...**

**Rappel** : nous demandons l'entrée dans le dispositif de l'ISS Police avec un taux spécifique PATS, car par expérience, nous savons que des confusions et des erreurs surviendraient...

**Ce qui in fine est plus coûteux pour l'administration !**

**UN SEUL CONSEIL POUR L'HEURE :  
VERIFIEZ BIEN VOS TITRES DE PENSION !**